

LES ENTRETIENS AVEC LE SECRÉTAIRE AMÉRICAIN AU COMMERCE

L'hon. James A. McGrath (Saint-Jean-Est): Madame le Président, j'ai une question à poser moi aussi au ministre des Pêches et des Océans. Depuis deux ans que le Sénat américain est saisi du traité pour ratification, la pêche américaine a augmenté considérablement sur le banc Georges. Tout porte à croire que cela se poursuit. Étant donné cette activité accrue de la pêche américaine, et considérant qu'il semble y avoir un accord avec les Américains pour éviter de part et d'autre des difficultés dans la zone en litige, sauf que le conseil régional de la Nouvelle-Angleterre a été prié par le président de gérer la pêche, comme le loup qui serait invité à garder la bergerie, est-ce que le ministre a l'intention de procéder à des entretiens bilatéraux avec le secrétaire américain au Commerce, qui a le pouvoir d'imposer une gestion des pêches? C'est nous qui perdrons le plus de l'absence de gestion de cette ressource. Ce sont nos pêcheurs qui en seront les premières victimes.

L'hon. Roméo LeBlanc (ministre des Pêches et des Océans): Madame le Président, je m'entretiendrai avec le secrétaire au Commerce à 4 h 45 demain après-midi. J'apporterai une légère rectification à la déclaration du député: c'est nous tous qui seront victimes de l'absence d'une gestion correcte des pêches sur le banc Georges.

LA NOTE PROVENANT DU DÉPARTEMENT D'ÉTAT DES ÉTATS-UNIS

L'hon. James A. McGrath (Saint-Jean-Est): Madame le Président, je poserai ma question supplémentaire au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Selon une dépêche de la Presse canadienne, le département d'État des États-Unis a fait tenir une note au gouvernement du Canada vendredi dernier. Cette note explique les objections du gouvernement américain au traité. Il est curieux que cette note provienne du ministère des Affaires étrangères. Nous pensions que le Canada avait réussi à négocier un traité avec le gouvernement américain. Le ministre peut-il dire à la Chambre et aux Canadiens ce que contenait la note qu'il a reçue vendredi dernier?

L'hon. Mark MacGuigan (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Je ne suis pas au courant que nous ayons reçu une telle note, madame le Président. Je me renseignerai et j'en donnerai des nouvelles au député. Il y a eu des rumeurs au sujet d'une autre note vendredi dernier, mais autant que je sache, elle ne portait pas sur cette question.

* * *

L'AGRICULTURE

LES VERSEMENTS DE STABILISATION AUX PRODUCTEURS DE POMMES DE TERRE DE L'EST DU CANADA

M. Maurice Harquail (Restigouche): Madame le Président, je conviens que les questions qui ont été posées jusqu'ici concernent des sujets importants. Cependant, je voudrais pour ma part poser une question au ministre de l'Agriculture au sujet de la situation précaire des producteurs de pommes de terre, surtout de ceux de l'est du Canada. Le ministre peut-il dire à la Chambre quelles sont ses propres recommandations et ce que le gouvernement a décidé de faire à propos des recommandations formulées par l'Office de stabilisation touchant le montant de l'aide financière qui sera fournie aux agriculteurs au cours de la campagne agricole 1979-1980?

Questions orales

L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture): Madame le Président, l'Office de stabilisation des prix agricoles a annoncé des versements qui s'élèveront à environ 70c. le quintal. La limite pour chaque producteur sera de 10,000 quintaux. Une association familiale de deux ou trois membres pourra réclamer 30,000 quintaux au maximum. Les versements seront effectués quand les agriculteurs en feront la demande. Ce programme s'appliquera à l'est du Canada, c'est-à-dire aux trois provinces de l'Atlantique, au Québec et à l'Ontario. Les agriculteurs devront présenter une demande avant de pouvoir obtenir leurs versements.

* * *

LES PÊCHES

ON DEMANDE QUE LE TRAITÉ DE LA CÔTE EST ET CELUI DE LA CÔTE OUEST FASSENT L'OBJET DE DISCUSSIONS AVEC LES REPRÉSENTANTS AMÉRICAINS EN VISITE ICI

M. Thomas Siddon (Richmond-Delta-Sud): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre des Pêches et des Océans. En réponse à une question qu'on vient de lui poser, le ministre a déclaré qu'il hésitait à lier la question du traité concernant la pêche sur la côte est à la situation sur la côte ouest. Compte tenu de l'état désastreux dans lequel se trouvent les stocks de pétoncles sur le banc Georges, et de la situation fort précaire du saumon du Fraser, particulièrement le saumon chinook que la pêche excessive, surtout par des pêcheurs et des autochtones américains, a presque décimé, le ministre est-il disposé maintenant à envisager de lier ces deux problèmes et à reconnaître que nous ne pouvons plus continuer à reléguer la côte ouest à l'arrière-plan, jusqu'à ce que la question du traité de la côte est soit résolue? Le ministre est-il disposé à considérer ces deux questions sur le même pied d'égalité et à en discuter avec ses homologues américains qui nous rendront visite très prochainement?

L'hon. Roméo LeBlanc (ministre des Pêches et des Océans): En sa qualité d'ancien secrétaire parlementaire du ministre des Pêches, le député en sait bien plus long que sa question ne le laisse entendre. Il sait que les négociations relatives au problème posé par l'interception du saumon ont précédé de nombreuses années le problème que nous connaissons sur la côte est par suite de l'extension des limites de pêche. Il sait pertinemment que les problèmes sont différents. Il sait également que même s'il est très tentant de la faire, il ne serait pas exact d'imputer la pêche excessive du saumon chinook aux senneurs américains au large de la pointe Roberts.

M. Siddon: Le ministre reconnaît le problème. Il a reconnu à la Chambre que les négociations relatives aux stocks de saumon de la Côte ouest se poursuivent depuis fort longtemps, et j'ajouterai même, sans aucune intention sérieuse. Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures pourrait-il assurer à la Chambre qu'il sera question du traité de la Côte Ouest dans les entretiens qu'il aura bientôt avec son homologue, le secrétaire Haig et, pourrait-il dire à la Chambre dans quelle mesure il est au courant de cette très importante question et quelles propositions constructives il est prêt à présenter au secrétaire à propos des traités des côtes ouest et est pour que nous puissions éviter la surexploitation et la destruction de ces très précieuses pêcheries?